

24 oct 2016 -16:22

Conférence interministérielle Santé publique (secrétariat de la réunion thématique drogues)

Sous la présidence de la Ministre De Block, 13 Ministres se sont réunis ce lundi à propos de la politique en matière de drogues et d'alcool dans notre pays.

Différentes priorités ont été discutées, parmi lesquelles la note cadre de sécurité intégrale, la problématique des jeux de hasard, la faisabilité des salles de consommation à moindre risque, l'approche des nouvelles substances psychoactives et la consommation d'alcool dans notre pays.

Les Ministres ont pris, entre autres, les décisions suivantes:

- Une vision commune sera développée sur l'approche de la problématique des jeux de hasard dans notre pays ;
- Les Ministres ont approuvé une note de synthèse sur les salles de consommation à moindre risque. Une telle salle offre la possibilité à des consommateurs précarisés de consommer leurs drogues sur place, en présence de personnel de soins. La loi belge interdit actuellement de telles salles et le gouvernement fédéral ne soutiendra pas une modification de cette loi. Le dossier fera l'objet d'une étude.
- La mise en place cette année d'une réglementation qui améliore l'approche des marchés illégaux de nouvelles substances psychoactives.
- La réunion a souligné l'importance d'une approche globale et intégrée de la problématique de l'alcool. Sur base des informations scientifiques, des expériences pratiques et des consultations, plus de trente mesures ont été présentées dans les domaines tels que la prévention, le soin, l'alcool dans la circulation, la politique alcool sur le lieu de travail,... A ce jour, la Conférence Interministérielle n'a pas pu parvenir à un accord définitif sur un ensemble de mesures. Il y aura de nouvelles négociations pour parvenir à un accord à court terme.

Les documents définitifs de la réunion sont disponibles sur www.politiquedroque.be

Les membres de la Conférence sont :

- * M. Charles Michel, Premier Ministre
- * Mme Maggie De Block, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique
- * M. Jan Jambon, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
- * M. Koen Geens, Ministre de la Justice

- * M. Jo Vandeurzen, Ministre flamand du Bien-Être, de la Santé et de la Famille
- * M. Maxime Prévot, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine ;
- * M. Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- * Mme Alda Greoli, Vice-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de la Culture et de l'Enfance
- * Mme Cécile Jodogne, Ministre, Membre du Collège de la Commission Communautaire Commune (COCOF), en charge de la Politique de Santé
- * M. Didier Gosuin, Membre du Collège réuni de la Commission communautaire commune (COCOM), chargé de la Politique de la Santé, de la Fonction publique, des Finances, du Budget, du Patrimoine et des Relations extérieures
- * M. Guy Vanhengel, Ministre, Membre du Collège Réuni de la COCOM, en charge de la Politique de Santé;
- * M. Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, du Développement territorial, de la Politique de la Ville, des Monuments et Sites, des Affaires étudiantes, du Tourisme, du Port de Bruxelles
- * Herr Antonios Antoniadis, Minister der Deutschsprachigen Gemeinschaft für Familie, Gesundheit und Soziales

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be